GÉRER MON MARIAGE · OFFERT

Le rétroplanning express

Les grandes étapes de votre mariage, de 12 mois avant au lendemain. Cochez au fur et à mesure.

12 mois et plus

- [] Fixer votre budget global et vos trois priorités
- [] Estimer le nombre d'invités
- [] Choisir la saison et une ou deux dates possibles
- [] Visiter et réserver le lieu de réception

8 à 10 mois

- [] Réserver vidéaste, fleuriste, officiant de cérémonie laïque
- [] Commencer les essayages de tenues
- [] Pré-réserver les hébergements des invités

4 à 6 mois

- [] Envoyer les faire-part
- [] Choisir les alliances
- [] Réserver coiffure et maquillage
- [] Ouvrir la liste de mariage

1 à 2 mois

- [] Relancer les invités qui n'ont pas répondu
- [] Faire le plan de table
- [] Derniers essayages
- [] Publication des bans (dates données par votre mairie)

La dernière semaine

- [] Confier les missions aux témoins
- [] Préparer la trousse des imprévus
- [] Vérifier les tenues et les alliances

10 à 12 mois

- [] Réserver le traiteur et le photographe
- [] Réserver la musique (DJ ou musiciens)
- [] Choisir vos témoins
- [] Envoyer les save the date

6 à 8 mois

- [] Choisir votre thème et votre palette
- [] Commander les tenues
- [] Réserver décoration et location de matériel
- [] Préparer le voyage de noces

2 à 4 mois

- [] Déposer le dossier de mariage à la mairie
- [] Valider le menu après la dégustation
- [] Prévoir animations et musique
- [] Contrat de mariage chez le notaire, si vous le souhaitez

2 à 4 semaines

- [] Envoyer le déroulé du jour J aux prestataires
- [] Donner le nombre définitif au traiteur
- [] Préparer les règlements à remettre le jour J

Le jour J… et après

- [] Profiter : tout est prêt
- [] Envoyer les remerciements
- [] Mettre à jour vos papiers si vous changez de nom

Démarches à la mairie : renseignez-vous auprès de votre mairie pour la liste exacte des pièces et les délais.